

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

REFONTE DE LA LOI SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC PAJR accueille positivement le nouveau projet de Loi

Québec, le 2 décembre 2015 – Place aux jeunes en région (PAJR) attendait avec intérêt le dépôt du projet de Loi sur l'immigration au Québec et reçoit positivement les propositions de la Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Madame Kathleen Weil.

PAJR est particulièrement favorable à l'introduction de la déclaration d'intérêt, permettant ainsi de tirer avantage de l'afflux de candidatures et de sélectionner les candidats les plus aptes à répondre aux besoins des entreprises et des communautés québécoises. « Cette méthode comporte de nombreux atouts. La banque de candidatures permettra de choisir les meilleurs talents pour assurer le développement de la société québécoise et de l'ensemble de ses régions », a souligné Monsieur R. Mathieu Vigneault, directeur général de PAJR.

Dans cet esprit, PAJR réitère sa pleine collaboration afin d'offrir aux immigrants potentiels une vitrine sur les régions à caractère rural du Québec, tel que proposé dans le Mémoire *Immigration et migration : moteur d'occupation et de vitalisation des territoires*, déposé à la Commission des relations avec les citoyens en janvier dernier. « En intervenant en amont du processus d'immigration, nous nous assurons de présenter aux futurs immigrants un éventail de possibilités de vie pour qu'ils puissent faire un choix éclairé. Quand on sait toute l'ampleur du défi démographique, nous ne pouvons que souhaiter qu'ils soient toujours plus nombreux à faire le choix des régions, qui offrent de belles perspectives en ce sens » affirme Mme Cynthia Rivard, présidente de PAJR.

PAJR ne peut qu'appuyer ce projet de Loi visant aussi à favoriser, par un engagement collectif et individuel, la pleine participation des personnes immigrantes à la société québécoise, afin qu'elles contribuent, notamment, à la prospérité du Québec, à son rayonnement international et à la vitalité de la langue française. PAJR a également noté avec intérêt les nouveaux outils dont disposera la Ministre pour innover dans la façon d'attirer, d'accueillir et de déployer sur l'ensemble du territoire québécois, les nouveaux arrivants.

Disposant d'un solide réseau, constitué de 60 agents présents dans plus de quinze régions du Québec, PAJR est prête à s'impliquer davantage afin de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants en milieux ruraux.

À propos de Place aux jeunes en région

Favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, Place aux jeunes en région est LA référence québécoise en matière de migration des jeunes depuis 25 ans. Durant la présente Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, plus de 5 400 diplômés âgés entre 18 et 35 ans ont emménagé en région grâce au soutien de PAJR. L'organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. www.placeauxjeunes.qc.ca

- 30 -

Source : Karine Fauvel
Agente aux communications

Place aux jeunes en région
(418) 523-1117 ou 1 888 966-6725
info@placeauxjeunes.qc.ca